BURKINA - FASO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.) POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A. MARS 1999

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996)), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

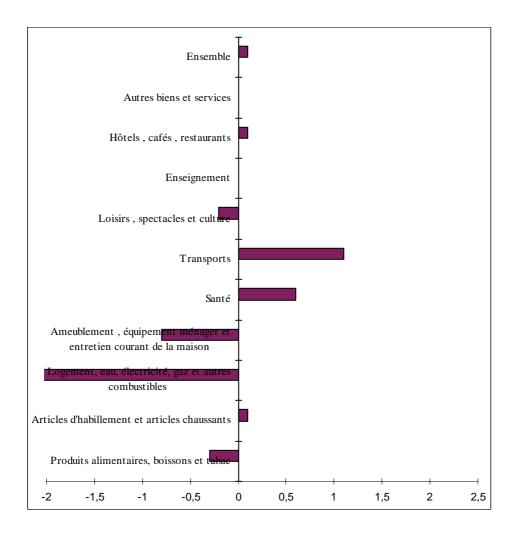
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 15- Mois de Mars 1999

(Base 100 : année 1996)

		Indice pour les mois de					Variations en %		
	Pondérations	mars 1998	Déc. 1998	Jan. 1999	Fév. 1999	mars 1999	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000	104,9	105,2	104,7	104,9	104,8	-0,1	-0,3	-0,1
I- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3392	105,8	104,8	102,8	103,7	103,4	-0,3	-1,3	-2,2
II- Articles d'habillement et articles chaussants	635	104,0	105,0	106,7	107,6	107,7	0,1	2,5	3,5
III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1050	99,3	102,9	103,8	102,1	99,8	-2,2	-3,0	0,5
IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	666	104,5	105,2	105,2	105,2	104,4	-0,8	-0,7	-0,1
V- Santé	419	98,2	95,4	92,6	92,5	93,1	0,6	-2,4	-5,2
VI-Transports	1557	101,4	100,6	100,0	100,0	101,1	1,1	0,5	-0,3
VII- Loisirs, Spectacles et culture	394	101,1	100,9	100,8	101,2	101,0	-0,2	0,1	-0,1
VIII- Enseignement	340	100,2	109,4	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0	9,2
IX- Hôtels, Cafés, Restaurants	996	116,1	116,5	116,8	116,8	117,0	0,1	0,4	0,7
X- Autres biens et services	551	112,2	112,0	116,1	116,4	116,4	0,0	3,9	3,7

Variation mensuelle de l'IHPC en Mars 1999 par fonction de consommation



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.) MARS 1999

Timide baisse des prix.

La hausse des prix amorcée en février 1999, et ce, après 5 mois consécutifs de baisse est rompue. Le mois de mars voit les prix enregistrer une légère baisse de 0,1%. Cette baisse tire son origine principalement dans le repli des prix au niveau des produits alimentaires, de la fonction "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" et de la fonction "ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison". La plus importante hausse de prix (1,1%) est venue de la fonction "Transport" sous l'impulsion de la hausse des services d'entretien de véhicule.

Produits alimentaires, boissons, tabac :

Abondance des légumes frais sur le marché.

La fonction "produits alimentaires, boissons et tabac" connaît une baisse des prix de 0,3%. Cette baisse est imputable aux légumes dont les prix ont chuté de 7,8%. Il s'agit principalement des légumes frais, notamment les produits de maraîchage (oignons, tomate) encore disponibles en grande quantité sur les marchés. Dans le registre des baisses on peut souligner le repli de 0,3% du prix de la viande malgré la fête de la Tabaski, de 0,5% du prix du sucre et enfin la baisse de 0,4% du prix des pommes de terre, manioc et autres tubercules.

Les fruits enregistrent la montée de prix la plus importante au niveau des produits alimentaires avec +8,6%. Les céréales non transformées restent dans la tendance à la hausse avec ce mois-ci une hausse de 0,8%. Le riz local et le maïs blanc sont les céréales les plus en hausse avec respectivement 4,5% et de 3,8%.

Articles d'habillement et articles chaussants.

La hausse des prix se maintient.

La hausse de 0,2% des tissus d'habillement est responsable de la légère hausse (0,1%) au niveau de la fonction "Articles d'habillement et articles chaussants".

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles.

En baisse de 2,2%.

Le bois de chauffe dont le prix a subi un recul de 14,6% et le charbon de bois avec une baisse de prix de 7,5% ont imprimé leur tendance à l'ensemble de la fonction. La hausse de 4,1% du mètre cube d'eau annoncée par l'ONEA n'a eu qu'un effet modérateur de la baisse globale.

Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison

Baisse de 0,8%.

La baisse de 5,2% du prix des meubles et de 1,2% de celui des appareils de cuisine et réfrigérateurs expliquent l'évolution des prix au niveau de cette fonction.

Evolution des prix au premier trimestre 1999

Les prix ont baissé de 2,3%.

Les prix ont baissé de 2,3% au premier trimestre de 1999 par rapport au dernier trimestre de 1998. Les baisses de 7,0% du prix des produits alimentaires, de 2,2% au niveau de la "santé" et enfin de 1% pour le "logement, eau, électricité et autres combustibles" sont les principaux facteurs de la déflation enregistrée au cours du trimestre.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

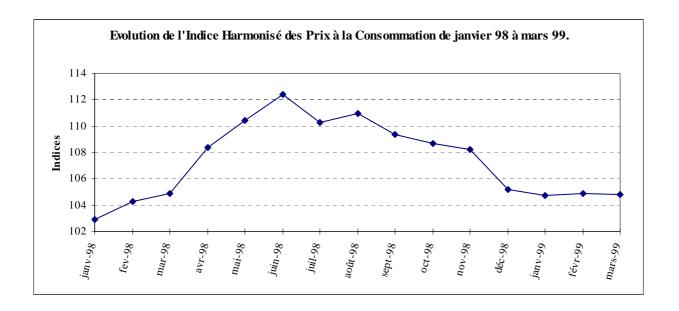
Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 1,772 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.



COORDONNEES DE L'INSD

<u>Adresse</u> : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 <u>B.P</u>. 374 Ouagadougou 01

<u> Téléphone du service des prix à la consommation et des enquêtes ménages</u> : (226) 32 44 31

<u> Télécopie</u> : (226) 31 07 60